

ÉCLAIRAGES

# Parcours professionnels des demandeurs d'emploi en situation de récurrence au chômage



## Vécu et besoins d'accompagnement

*Avril 2020*

Unédic

 GROUPE  
ALPHA

Depuis 20 ans, de plus en plus de demandeurs d'emploi travaillent au cours de leur droit au chômage. Cette évolution renvoie à la fois à des effets de conjoncture et à des transformations dans les modes de mobilisation de la main-d'œuvre : poids croissant des CDD et de l'intérim dans l'économie, raccourcissement de la durée des contrats, etc. Parmi ces demandeurs d'emploi, une part importante exerce des emplois à durée limitée<sup>1</sup> tandis que l'accès à l'emploi durable tend à se détériorer dans le temps<sup>2</sup>.

L'accompagnement des demandeurs d'emploi en situation de cumul allocation-revenu sur une longue période ou d'alternance prolongée entre emploi et chômage est un enjeu fort afin de leur permettre de retrouver un emploi durable. Deux problématiques ont déjà été identifiées : le ciblage de ces demandeurs d'emploi car leurs profils et leurs parcours sont hétérogènes, et l'identification de leurs besoins qui apparaissent spécifiques si on les compare à ceux des demandeurs d'emploi qui ne reprennent pas d'emploi au cours de leur droit au chômage.

Pour éclairer le sujet, l'Unédic a confié au Crédoc, en 2014, la réalisation d'une première étude sur les attentes des demandeurs d'emploi en matière d'accompagnement au retour à l'emploi durable<sup>3</sup>. Celle-ci mettait notamment en évidence l'importance d'un regard expert pour identifier certaines difficultés et lever les freins à l'emploi durable.

Plus récemment, l'Unédic a publié une étude<sup>4</sup> montrant que la moitié des allocataires ayant travaillé en juin 2018 ont eu au moins un contact avec un conseiller Pôle emploi depuis le début de l'année, pour échanger sur leur projet professionnel.

En 2018, l'Unédic a missionné le Groupe Alpha pour conduire une étude qualitative auprès de personnes ayant des parcours d'emploi morcelés, avec pour principaux objectifs de :

- ▶ mieux connaître les demandeurs d'emploi en situation de récurrence au chômage, leur vécu et leurs parcours,
- ▶ souligner les contraintes particulières auxquelles ils sont confrontés et les facteurs qui empêchent ou freinent leur retour vers l'emploi durable,
- ▶ et mettre en évidence leurs besoins particuliers d'accompagnement.

<sup>1</sup> Pôle emploi (2016) « Activités réduites : des pratiques variées mais souvent utiles pour s'insérer durablement dans l'emploi », *Eclairages et synthèses*, Septembre 2016, N°23.

<sup>2</sup> Picart C. (2014) « Une rotation de la main-d'œuvre presque quintuplée en 30 ans », Document de travail, Insee, n° F1402, 2014 et Flamand J. (2016) « Dix ans de transitions professionnelles : un éclairage sur le marché « du travail français » », *Document de travail*, France Stratégie, n°2016-03.

<sup>3</sup> Unédic (2014) « Etude auprès de demandeurs d'emploi sur leurs attentes en matière d'accompagnement au retour à l'emploi durable » <https://www.unedic.org/publications/attentes-en-matiere-daccompagnement-au-retour-lemploi-durable>.

<sup>4</sup> Martin F (2019), « Les allocataires qui travaillent – volet 3 : quel accompagnement ? », *Eclairages*, Unédic, octobre 2019.

## A retenir

- ▶ Les parcours professionnels des demandeurs d'emploi qui connaissent une répétition de périodes de chômage sont variés, riches et constitués de nombreuses expériences professionnelles. Celles-ci leur ont permis d'acquérir de multiples compétences. Néanmoins, ces trajectoires créent un sentiment ambivalent, fait à la fois de satisfaction voire de fierté, mais également de frustration face à une situation qui ne résulte pas de leur choix.
- ▶ Les demandeurs d'emploi interrogés ont un seul souhait, celui de se stabiliser professionnellement, ce qui ne passe pas seulement par l'obtention d'un CDI mais renvoie aussi à la stabilité du revenu. Pour y parvenir, ils témoignent de projets dont la nature varie notamment selon leur niveau de qualification.
- ▶ S'ils se jugent autonomes, aussi bien dans la construction de leur projet professionnel que dans la définition de la stratégie et des démarches de recherche d'emploi pour y parvenir, ils semblent l'être également pour Pôle emploi qui les oriente fréquemment vers la modalité d'accompagnement la plus légère, appelée « suivi ». Cette autonomie dans les démarches se traduit notamment par un usage régulier des outils numériques.
- ▶ Néanmoins, ils expriment de manière directe ou indirecte un certain nombre de besoins et d'attentes vis-à-vis de Pôle emploi, qui concernent la formation, les outils de recherche d'emploi et plus généralement un accompagnement plus réactif et adapté.

## SOMMAIRE

Un parcours professionnel jalonné de nombreuses expériences qui entraîne à la fois satisfaction et frustration	p 04
Le souhait d'une vie professionnelle stable	p 06
Demandeurs d'emploi récurrents et Pôle emploi : une relation distendue	p 07
Des attentes fortes de réactivité, de personnalisation et plus fondamentalement, un besoin de mieux valoriser leurs parcours	p 09
Histoires de vies	p 11



## Un parcours professionnel jalonné de nombreuses expériences qui entraîne à la fois satisfaction et frustration

### Des demandeurs d'emploi récurrents aux parcours professionnels variés

Les allocataires interrogés présentent des profils très divers en termes de niveaux de qualification, de métiers exercés ou encore de secteurs d'activité. Ils sont aide-soignant, agent d'entretien, employé de restauration, officier dans la marine, directeur commercial ou encore cadre dans les ressources humaines. La majorité des personnes interrogées décrit un parcours professionnel riche et varié. Ils sont jalonnés de nombreuses expériences professionnelles leur ayant permis d'acquérir de multiples compétences, notamment en termes de savoirs comportementaux tels que l'adaptabilité, le travail en équipe ou encore la réactivité.

Deux grands types de parcours émergent :

- ▶ des personnes continûment dans des emplois de courte durée (CDD, intérim, ...) depuis leur entrée sur le marché du travail, dans des métiers variés et parfois sans rapport avec leur formation initiale.
- ▶ Des personnes qui ont un début de carrière (« linéaire ») avec des emplois plutôt stables, souvent en lien avec leur formation initiale suivi d'une rupture qui impacte leur vie professionnelle, comme par exemple un licenciement, une rupture familiale, ou alors le choix d'une nouvelle orientation professionnelle qui ne débouche pas à terme.

<sup>5</sup> Les prénoms ont été remplacés.

« J'ai toujours quitté un travail pour aller dans un autre. »  
(Olivio<sup>5</sup>, 39 ans,  
diplôme inférieur au bac)

« Je n'avais plus envie de bosser dans le photovoltaïque et ça devenait compliqué. (...) dans l'immobilier, ça marche vraiment bien pour moi mais je sentais que j'arrivais au bout de la vague. C'est un milieu très concurrentiel, ça ne me correspond pas trop (...) »  
(Dominique, 46 ans,  
diplôme supérieur au bac)

« J'ai toujours trouvé quelque chose, des petits contrats (...) j'ai bien avancé (...) ça a évolué (...) c'est sympa, ça varie, on ne voit pas toujours les mêmes personnes »  
(Juliette, 53 ans,  
inférieur au bac)

### Encadré 1 – La définition retenue de la récurrence

Il n'existe pas de définition consensuelle de la récurrence au chômage<sup>6</sup>. Dans cette étude, on retient une définition assez large : il s'agit de personnes qui restent durablement avec un droit ouvert à l'Assurance chômage tout en travaillant ne serait-ce qu'une heure par mois au moins un mois sur deux durant les périodes d'inscription à Pôle emploi.

Sur la base des trajectoires d'activité des trois dernières années, deux types de profils ont été retenus pour être interrogés dans l'enquête qualitative :

- ▶ des personnes ayant une activité régulière tout en ayant un droit ouvert à l'Assurance chômage. En moyenne, les personnes dans ce groupe ont travaillé au moins 1 heure sur le mois en moyenne 10 mois dans les 12 derniers mois.
- ▶ des personnes ayant une activité régulière mais avec davantage de périodes sans activité<sup>7</sup>. En moyenne, les personnes de ce groupe ont travaillé au moins 1 heure sur le mois en moyenne 7 mois dans les 12 derniers mois.

Ces deux types de profil représentent environ 30 % des personnes inscrites à Pôle emploi en fin de mois un mois donné. Les *encadrés 2 et 3* reviennent plus longuement sur le choix de la population interrogée.

## Un vécu des parcours professionnels très mitigé

Les allocataires interrogés sont nombreux à exprimer une certaine satisfaction, voire de la fierté, lorsqu'ils évoquent leur parcours professionnel, la diversité et la multiplicité de leurs expériences. Cette perception repose sur leur capacité à s'adapter pour prendre de nouveaux postes dans des secteurs dans lesquels ils n'avaient pas encore exercé ou qui demandent des compétences peu mobilisées jusqu'alors. Des sentiments similaires émergent quand ils évoquent leur recherche d'emploi : ils arrivent à « *se débrouiller* » malgré les difficultés, et se centrent sur ce qu'ils considèrent comme des réussites et ce qu'ils apprennent dans leurs expériences.

La satisfaction par rapport à leur parcours ne va pas forcément de pair avec la satisfaction vis-à-vis de leur situation actuelle. Les allocataires interrogés ressentent également de la lassitude par rapport à leur situation qui le plus souvent ne relève pas d'un choix de leur part mais est subie : certains déclarent avoir l'impression de « *galérer* » ou de « *survivre* ». Ils décrivent un sentiment d'enfermement dans la mesure où ils trouvent toujours des emplois mais sans sortir d'une succession de contrats à durée limitée. Selon eux, les contrats à durée limitée, même lorsqu'ils sont d'une durée de 6 mois, ne leur laissent pas le temps de développer et valoriser leurs compétences, d'approfondir le métier et pouvoir consolider leur expérience.

Ce sentiment est particulièrement présent chez ceux qui ont déjà travaillé en CDI puis ont connu un « événement rupture ». Ils attribuent leur situation à leur manque de qualification et à la difficulté d'accéder à la formation par manque d'informations.

D'autres éléments sont également évoqués par les allocataires comme des freins à leur retour à l'emploi durable : le manque d'expérience sur le poste, leur faible mobilité du fait de l'absence de permis de conduire ou du manque de moyens financiers pour acheter une voiture, ou encore des contraintes familiales liées à l'articulation entre vie privée et vie professionnelle, notamment au sujet de la garde d'enfant.

L'intérim est souvent cité par les allocataires interrogés comme un facteur d'enfermement. Certains indiquent que des agences ont tendance à réembaucher régulièrement les mêmes intérimaires, les maintenant, malgré l'existence du CDI intérimaire, dans l'incertitude de l'avenir. Pour d'autres, les contrats d'intérim permettent de donner de la flexibilité aux entreprises en répondant à leurs besoins de court terme.

Pour un petit nombre de personnes interrogées, cette situation de récurrence peut relever d'un choix assumé. Plusieurs explications sont données comme la recherche d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle, avec pour quelques femmes un arbitrage en faveur de leur vie familiale, la flexibilité en matière d'organisation ou encore la rémunération qui peut être plus élevée, à court terme, dans le cas d'un contrat d'intérim ou d'un CDD par rapport à un CDI. Hormis pour un allocataire, il n'a pas été observé de stratégie d'optimisation des revenus entre revenu du travail et allocation chômage et tous souhaiteraient travailler davantage afin d'augmenter leurs revenus, qu'ils jugent faibles.

<sup>6</sup> Voir par exemple CNIS, 2008 : « Emploi, chômage, précarité. Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir » où plusieurs indicateurs sont proposés pour mesurer la récurrence au chômage.

<sup>7</sup> Dans la suite de la note, on qualifie cette catégorie « d'activité récurrente ».

« J'ai appris beaucoup de choses en tant qu'intérimaire : le prêt-à-porter, l'accueil, la préparation commande, la pharmacie. Cela fait beaucoup de domaines. »

(André, 29 ans,  
diplôme supérieur au bac)

« Travailler pour plein d'entreprises, voir plusieurs façons de faire, rencontrer plein de gens, c'est ça le gros point positif de l'intérim. »

(Pierre, 27 ans,  
diplôme supérieur au bac)

« J'aimerais un emploi stable. Le problème c'est que la fin arrive toujours et c'est difficile de développer ses compétences en si peu de temps. On commence à se former à des choses mais c'est trop court. C'est très difficile d'apprendre dans ces conditions. »

(Myriam, 27 ans,  
diplôme supérieur au bac)

« Dans les entreprises, quel qu'un sort de nulle part et est embauché, alors que je travaille bien et depuis longtemps, ça fout la rage. Les patrons ne sont pas reconnaissants. »

(André, 29 ans,  
supérieur bac, en emploi)

« Pour moi, cela ne m'intéresse pas, les CDI, les CDD, l'important pour moi, je vous dis, l'important est de travailler. Parce que j'ai trois enfants petits et j'ai besoin des sous. J'ai besoin de payer l'appartement [...]. Si le CDI n'est pas comme il faut par rapport au salaire, je dis « non », je prends un CDD. Le CDD, s'il est à temps plein, s'il est bien payé, je prends le CDD. »

(Julien, 34 ans,  
inférieur au bac)

« Je préfère investir auprès de mes enfants que d'évoluer moi-même (...) Ma seule stratégie c'est lié aux loisirs de mes enfants, je projette mon activité en fonction de cela, les jours de sport, les vacances... »

(Sonia, 50 ans,  
supérieur au bac)

« L'important est de travailler. Parce que j'ai trois enfants petits et j'ai besoin des sous. J'ai besoin de payer l'appartement (...). C'est moi seul qui ramène des sous à la maison. »

(Julien, 34 ans,  
inférieur au bac)

« L'important est de travailler. Parce que j'ai trois enfants petits et j'ai besoin des sous. J'ai besoin de payer l'appartement (...). C'est moi seul qui ramène des sous à la maison. »

(Julien, 34 ans,  
inférieur au bac)

« L'important est de travailler. Parce que j'ai trois enfants petits et j'ai besoin des sous. J'ai besoin de payer l'appartement (...). C'est moi seul qui ramène des sous à la maison. »

(Julien, 34 ans,  
inférieur au bac)

« L'important est de travailler. Parce que j'ai trois enfants petits et j'ai besoin des sous. J'ai besoin de payer l'appartement (...). C'est moi seul qui ramène des sous à la maison. »

(Julien, 34 ans,  
inférieur au bac)





## *Demandeurs d'emploi récurrents et Pôle emploi : une relation distendue*

« Je suis une femme autonome, je n'ai pas besoin d'être assistée. »

(Marie, 31 ans, diplôme supérieur au Bac)

« J'ai reçu un courrier de ma conseillère me disant que j'étais autonome et que je bénéficiais d'un accompagnement allégé. »

(Sylvie, 40 ans, diplôme supérieur au bac)

« Je suis satisfaite de mon accompagnement (...) mais ils ne peuvent pas non plus être tout le temps derrière les gens. Beaucoup de personnes sont inscrites à Pôle emploi. »

(Géraldine, 42 ans, bac)

« Je ne savais même pas que Pôle emploi finançait des formations. »

(Stéphanie, 25 ans, bac)

« Je ne sais pas ce qu'ils [Pôle emploi] peuvent proposer. »

(Myriam, 27 ans, diplôme supérieur au bac)

### **Des parcours professionnels menés en autonomie**

Parmi les allocataires interrogés, une majorité d'entre eux évoque spontanément le qualificatif d'« autonome » pour caractériser la façon dont ils recherchent un emploi. Plusieurs indiquent avoir été considérés par leur conseiller Pôle emploi comme tels et qu'un accompagnement allégé leur a été proposé, conformément à la modalité « suivi ». Par conséquent, ils indiquent avoir des contacts peu fréquents, voire inexistantes avec leur conseiller. En revanche, alors qu'un certain nombre d'allocataires pensent être autonomes dans leur recherche d'emploi, leurs témoignages montrent qu'ils sont toutefois confrontés à des difficultés pour se repérer sur le marché du travail, dans l'offre de formation ou s'agissant des démarches à entreprendre pour se reconvertir ou valoriser leurs expériences et leurs compétences.

Les allocataires interrogés expriment tout de même de la satisfaction quant à l'accompagnement reçu et d'autres expriment de l'empathie, voire de la compréhension vis-à-vis de leur conseiller. En effet, dans la mesure où ils ne se considèrent pas comme éloignés du marché du travail en alternant, plus ou moins régulièrement, périodes d'emploi et de chômage, la majorité d'entre eux ne pense pas constituer un public prioritaire pour Pôle emploi.

### **L'apport et le rôle de Pôle emploi pas clairement identifiés**

Certains allocataires expriment un certain manque de personnalisation de l'offre de services proposée par Pôle emploi, par exemple quand on leur propose systématiquement de refaire leur CV, leur lettre de motivation. C'est ce que relate une personne à propos de l'un des rares rendez-vous physiques qu'elle a eus avec un conseiller « ... alors que [elle n'en a] pas besoin dans [son] métier, le diplôme et l'entretien oral, tout passe par cela. » D'autres regrettent de recevoir des offres d'emploi peu ou pas adaptées à leur projet professionnel. Tel est notamment le cas des personnes qui se trouvent dans un projet de reconversion professionnelle.

Par ailleurs, d'autres allocataires interrogés indiquent manquer d'information sur le rôle même de l'opérateur et du conseiller, dont la mission est parfois perçue uniquement sous l'aspect administratif et non comme une fonction d'aidant ou d'accompagnant. Certains s'interrogent sur ce qu'un conseiller pourrait faire pour eux ou sur les prestations proposées par Pôle emploi, par exemple concernant le financement de formation ou encore la possibilité de mobiliser certaines aides financières.

## Mobilisation des outils traditionnels de la recherche d'emploi

Selon une enquête menée par Pôle emploi<sup>8</sup>, 87 % des demandeurs d'emploi interrogés indiquaient consulter le site internet de l'opérateur dans le cadre de leur recherche d'emploi, principalement pour consulter et répondre à des offres d'emploi (82 %), trouver des informations sur le marché du travail (60 %) ou encore collecter de l'information sur les aides proposées par Pôle emploi (58 %) ou obtenir des conseils pour améliorer leur candidature (50 %).

Les allocataires interrogés s'inscrivent dans cette même tendance. Ils indiquent recourir à certains outils ou prestations proposés par Pôle emploi, et ce afin de construire leur projet professionnel, le mettre en œuvre et rechercher un emploi. Ils utilisent par exemple le site Internet de Pôle emploi ainsi que des applications dédiées, des bilans de compétences ou encore des formations en ligne.

Comme la plupart des personnes en recherche d'emploi, les allocataires en situation de récurrence au chômage sont également utilisateurs d'autres sites Internet, en complément ou à la place de celui de Pôle emploi, afin de se renseigner sur le marché du travail ou rechercher des offres d'emploi. Les moins qualifiés ont recours aux sites des agences d'intérim ou aux purs agrégateurs d'offres tels qu'Indeed. Les allocataires les plus diplômés sont plutôt utilisateurs des réseaux sociaux professionnels comme LinkedIn.

La mobilisation du réseau professionnel ne se fait pas uniquement de manière virtuelle. En effet, lorsqu'ils sont en emploi les allocataires sollicitent leurs collègues, managers ou le service des ressources humaines afin d'expliquer leur projet professionnel et tenter de rester dans leur entreprise.

*« Je parle à mes responsables RH, je demande des entretiens, je parle de manière informelle (...) »*

*(Emmanuelle, 27 ans, diplômée supérieure au bac)*

<sup>8</sup> Matus M., Gaumont S. (2017), « Quel usage des outils numériques pour la recherche d'emploi », *Eclairages et synthèses*, n°27, Pôle emploi, janvier 2017.



## *Des attentes fortes de réactivité, de personnalisation et plus fondamentalement, un besoin de mieux valoriser leurs parcours*

Les allocataires interrogés, bien qu'autonomes, expriment, de manière plus ou moins directe, un certain nombre de besoins et d'attentes vis-à-vis de Pôle emploi.

### **Un besoin primordial de se former**

Même s'il n'est pas propre à ce public, le besoin le plus fréquemment exprimé par les allocataires interrogés concerne la formation, prérequis souvent jugé indispensable pour parvenir à concrétiser leur projet professionnel et débloquer leur situation professionnelle. Certains disent avoir conscience que malgré leurs expériences variées, ils manquent de compétences expertes voire de qualifications. Leurs attentes vis-à-vis de la formation semblent fortement liées à leur niveau de qualification, ainsi qu'à leur type de contrat de travail et leur fréquence de travail. Elles concernent plutôt des formations de courte durée, ou en complémentarité avec leur expérience professionnelle.

Les attentes vis-à-vis de Pôle emploi se concentrent surtout autour de l'information concernant la formation. Ainsi, les allocataires expriment leur besoin d'être aidés pour rechercher une formation en adéquation avec leurs aspirations ainsi que pour identifier un organisme qui pourrait l'assurer, ou encore pour mieux connaître les possibilités pour financer une formation.

Ce sont les allocataires ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat, mais aussi ceux ayant travaillé majoritairement en intérim au cours des 6 derniers mois précédant l'étude qui formulent le plus souvent le besoin d'accompagnement pour suivre une formation. C'est aussi le cas chez les personnes en « emploi récurrent » qui connaissent des périodes de chômage plus longues par rapport à celles étant « souvent en emploi ». Néanmoins, les personnes de plus de 50 ans interrogées expriment très rarement une attente en matière de formation.

Contrairement à d'autres demandeurs d'emploi, les allocataires interrogés sont davantage à la recherche d'une formation ciblée qui soit directement complémentaire de leur expérience professionnelle et modulaire, c'est-à-dire portant uniquement sur ce dont ils estiment avoir besoin. De plus, le contexte idéal serait pour eux que cette formation soit compatible avec leurs activités professionnelles.

Si certains allocataires interrogés sont conscients de la nécessité pour eux de se former, d'autres ne l'expriment en revanche pas directement, alors même qu'ils constatent que leur manque de qualification est un frein pour trouver un emploi stable. Ils ne sont pas toujours au fait des démarches à entreprendre ou des avantages futurs que pourrait leur procurer une formation (manque d'information, informations complexes), notamment dans l'hypothèse d'une reconversion (qui concerne de nombreuses personnes de l'échantillon).

*« J'avais demandé une fois pour faire une formation parce que j'ai quelque chose qui me tient à cœur et j'adore ça, c'est faire la manucure, je ne sais pas comment ça s'appelle... prothèse ongulaire, voilà. J'ai demandé à faire un stage pour m'améliorer dessus. Parce que si je n'ai rien, pas de papier comme quoi j'ai étudié, que j'ai fait ce qu'il fallait faire pour devenir prothésiste ongulaire. [...] C'est une prise en charge qui est pendant 2 ans ! Ce n'est pas ce que je recherche. Je veux un stage à la rigueur d'un mois voire deux mois, que je puisse après avoir mon diplôme et exercer. »*

*(Nadine, 46 ans, diplôme inférieur au bac)*

*« En termes de formation, je ne sais pas vraiment comment m'y prendre (...) Je ne sais pas comment faire une formation, il y en a à temps plein mais j'estime ne pas en avoir besoin, peut-être juste sur des logiciels spécifiques à l'hôtellerie, OPERA par exemple, des écoles font des portes ouvertes peut-être que je devrais aller voir. Y a toute la question du financement je ne sais pas trop. Je laisse ça en suspens mais en tout cas, il faut que ce soit une formation très concrète »*

*(Dominique, 46 ans, diplôme supérieur au bac).*

## Une attente forte d'un accompagnement réactif et adapté à leur situation

Les entretiens menés montrent un besoin général d'une dimension relationnelle dans l'accompagnement. Ainsi, les allocataires interrogés estiment que le rendez-vous physique est un élément incontournable de l'accompagnement. En revanche pour eux, l'équilibre entre entretiens en agence et échanges à distance, tout comme la fréquence des contacts, peuvent varier selon la nature de l'échange ou encore, dans le temps, en fonction de la phase du parcours dans laquelle la personne se trouve. Ainsi, lorsqu'il s'agit de faire un point de situation rapide, transmettre une information, poser une question simple, ou encore fixer un rendez-vous, la communication à distance (par mail ou par téléphone) paraît adaptée et suffisante. Dans ce cas, une réactivité importante est attendue de la part du conseiller. De plus, pour les personnes en emploi, les échanges par mail ont également l'avantage de pouvoir être traités en dehors des horaires de travail. En revanche, lorsqu'il s'agit de discuter du projet professionnel ou de la recherche d'emploi, le rendez-vous physique est considéré comme essentiel, voire indispensable parce qu'il permet une meilleure compréhension et une plus grande richesse des échanges.

Concernant le rythme d'accompagnement qu'ils jugent le plus adapté, celui-ci est fortement lié au fait d'être ou non en emploi. En effet, lorsqu'ils sont en emploi, honorer un rendez-vous en journée ou être disponible pour un atelier par exemple, devient difficile pour la plupart. En revanche, lors des épisodes de chômage, certains moments-clés nécessiteraient davantage d'accompagnement, tout particulièrement en début de recherche d'emploi ou lorsqu'ils souhaitent se réorienter. L'enjeu pour eux est alors de créer une relation de confiance avec le conseiller, de préciser le projet professionnel ou encore de faire le choix d'une formation.

## Se sentir outillé pour la recherche d'emploi

Les demandes de conseils et d'accompagnement diffèrent selon le niveau de qualification des personnes interrogées. Ainsi, pour les allocataires les moins diplômés, elles portent sur l'aide à la construction ou à l'amélioration des outils de recherche d'emploi, tout particulièrement sur le CV. Les diplômés de l'enseignement supérieur ont davantage d'attentes vis-à-vis de leur conseiller en termes d'expertise métier ou sectorielle. De manière générale, les attentes sont moins fortes sur la transmission d'offres d'emploi.

Afin de prendre davantage confiance en eux, les allocataires interrogés expriment également des attentes en termes de préparation aux entretiens d'embauche qui pourrait prendre la forme de simulations d'entretiens avec le conseiller, cet exercice étant suivi d'une analyse critique accompagnée de conseils.

*« Cela ne sert à rien de les voir [Pôle emploi] quand on est dans un boulot où on est bien. Les horaires ne seraient peut-être pas non plus compatibles avec les horaires du travail. »*

*(Nadine, 46 ans, diplôme inférieur au bac)*

*« On est quand même en activité, on n'a pas le temps de se déplacer. »*

*(André, 29 ans, diplôme inférieur au bac)*

*« Pour moi le mail c'est idéal pour avoir de petites informations, mettre au point des propositions... Mais je pense que s'il faut vraiment approfondir, c'est en physique. Il y a plein de points qu'on ne peut pas évoquer par mail ou alors à la limite par téléphone si on ne peut pas prendre de rendez-vous physique. Mais le mail, ce n'est pas suffisant. C'est bien pour communiquer simplement des informations par contre si on veut approfondir : vous allez dans telle formation, tel parcours m'intéresserait, c'est mieux quand même d'aller voir la personne. »*

*(Philippe, 27 ans, bac)*

*« On a toujours besoin d'aide pour le [son CV] valoriser, on peut toujours faire mieux. »*

*(Marc, 46 ans, bac)*

*« C'est très dur pour moi de me présenter à un emploi (...) Donc, c'est aller voir le conseiller et faire une simulation. Que ma conseillère me pose des questions en tant qu'employeur et moi en tant que future salariée, en tant que demandeur d'emploi, savoir répondre aux questions de l'employeur. (...) Après, reprendre contact avec Pôle emploi, enfin sa conseillère, pour dire comment s'est passé l'entretien, les questions qui ont été posées, à quoi j'ai répondu... On se sentirait un peu mieux et puis un peu plus soutenu. »*

*(Nadine, 46 ans, diplôme inférieur au bac)*

# HISTOIRES DE VIES



■ ■ ■ **Jean,**  
*père de deux enfants, vivant dans le Nord-Pas-de-Calais, il enchaîne les missions en intérim depuis douze ans après un licenciement en 2006*

## Un parcours professionnel heurté

Après avoir obtenu son CAP maintenance en formation initiale, Jean a connu une première expérience de trois ans dans le BTP. Il effectue ensuite quelques missions d'intérim dans la maintenance, puis déménage et trouve un poste dans la préparation de pièces automobiles et la galvanisation.

En 1998, il déménage à nouveau pour revenir dans le Nord-Pas-de-Calais où il est embauché en CDI sur un poste en teinturerie de dentelle. En 2006, il est licencié pour motif économique. Depuis, il enchaîne les missions d'intérim, souvent dans les mêmes entreprises et sur des postes variés (« on prend un peu ce qu'il y a »). Rappelé d'une semaine à l'autre pour des contrats de quelques jours, il est très fréquemment en emploi. Sa plus longue période de chômage a duré un an et demi, au moment de la crise de 2008.

A propos de son parcours, il valorise, avec beaucoup de réserve cependant, sa capacité à s'adapter aux différents postes qu'il a occupés.

Aujourd'hui, il souhaite avant tout obtenir un CDI, sans pour autant avoir de poste précis en tête. Il est régulièrement rappelé par les entreprises pour des missions courtes et n'est pas en recherche active. Pour autant, lorsque trop de temps s'écoule entre deux missions, il reprend la recherche. Pour ce faire, il utilise beaucoup les sites des agences d'intérim mais peu celui du Pôle emploi, sur lequel il déclare trouver moins d'offres. Il est par surcroît méfiant et remet en question la véracité des offres proposées par Pôle emploi. Il candidate beaucoup de manière spontanée, et fait également appel à son réseau personnel car il estime que ce sont avant tout ses contacts qui lui permettront d'accéder à un CDI.

## Une certaine méfiance dans l'accompagnement

Malgré ses doutes sur la capacité de Pôle emploi à lui proposer des offres d'emploi, il compte rester inscrit jusqu'à l'obtention d'un CDI. Il a déjà cumulé salaire et allocation chômage.

Par ailleurs, il a peu de contact avec son conseiller Pôle emploi, qui change régulièrement. Ainsi, il n'a rencontré son conseiller que deux fois sur les dix-huit derniers mois. Les contacts avec Pôle emploi sont à l'initiative de son conseiller, qui le convoque et le rendez-vous vise à faire le point sur les démarches entreprises par Jean pour trouver un emploi. Jean a le sentiment que ces rendez-vous permettent surtout à son conseiller de contrôler sa bonne volonté dans sa recherche d'emploi.

Jean aimerait recevoir des informations spécifiques sur le marché du travail et des offres d'emploi pertinentes. Enfin, s'il considère que les contacts numériques peuvent avoir un intérêt s'ils sont personnalisés, le rendez-vous physique reste une nécessité selon les cas et les sujets abordés. Dans tous les cas, pour Jean, c'est la personnalisation du suivi qui semble essentielle.



■ ■ ■ **Juliette,**  
*sans aucun diplôme, n'a connu que des «petits contrats»  
depuis qu'elle a commencé à travailler, en particulier des  
contrats d'intérim dans la restauration*

### **Un parcours professionnel marqué par l'enchaînement de contrats limités en intérim**

Juliette n'a pas de formation initiale en dehors de celle de l'école obligatoire. Elle n'a jamais bénéficié de formation professionnelle (seulement d'une remise à niveau d'un mois en mathématiques, français etc., proposée par l'ANPE).

Depuis 25 ans, elle travaille fréquemment en intérim, dans une grande agence, pour des missions qui peuvent aller de 15 jours à quelques mois. Elle effectue également des CDD courts en dehors de ses missions d'intérim.

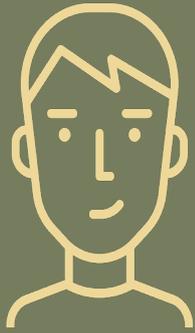
En termes de recherche d'emploi, Juliette arrive toujours à « *se débrouiller* ». Souvent, quand elle se trouve en fin de contrat, son agence d'intérim la prévient et lui propose ou pas un nouveau contrat. Quand elle est en contrat, elle dépose souvent des CV.

Juliette n'a jamais connu de CDI ou de CDD de plus de 6 mois. Elle est actuellement employée dans la restauration en CDD d'un mois, 5 jours par semaine (avec week-end et jours fériés). Elle retravaille fréquemment dans les mêmes structures et fait souvent des remplacements. Elle alterne ainsi des périodes plus ou moins longues de chômage et d'intérim, les deux périodes pouvant être de quelques jours, quelques semaines ou quelques mois.

Si elle se déclare satisfaite de sa situation actuelle, Juliette n'a pas de projet professionnel précis mais souhaiterait un peu de stabilité dans son emploi. Elle aimerait bien avoir un CDI : plutôt dans le secteur de la restauration qu'elle connaît bien et dans la ville où elle habite.

### **Un besoin d'accompagnement plus régulier**

Juliette est inscrite depuis de nombreuses années à Pôle emploi. Elle est suivie par une conseillère. Leurs rendez-vous ne sont pas fréquents : le dernier remonte à plus d'un an auparavant, à son agence Pôle emploi. Certains contacts passent parfois par mail. Elle se dit satisfaite de son accompagnement, même si elle ne voit pas spécialement de « *personnalisation* » dans celui-ci. Juliette ne se représente pas d'accompagnement idéal, même si elle parle d'obtenir des rendez-vous plus régulièrement et que le contact ne soit pas toujours initié par elle-même. Elle aimerait également que le point sur son dossier soit fait plus régulièrement.



Mickaël, 26 ans,  
diplôme inférieur au bac

## ■ ■ ■ Mickaël

*a quitté le système scolaire avant d'obtenir le bac et n'a exercé que des contrats à durée limitée depuis qu'il est actif : CDD, contrat aidé, notamment en tant que manutentionnaire, cariste ou préparateur de commandes.*

### Un parcours professionnel difficile marqué par une rupture personnelle

Mickaël, titulaire d'un CAP d'agent d'entreposage et de messagerie, a arrêté ses études en terminale de Bac pro à la suite du décès d'un de ses parents. Le début de son parcours professionnel a été vécu douloureusement, marqué par cet événement personnel. Mickaël travaille brièvement en CDD dans une entreprise de ménage. Avec un financement Pôle emploi/Mission locale, il passe son permis de conduire, car ne pas en être titulaire est identifié comme facteur bloquant pour trouver un emploi. Puis, avec l'aide de la Mission locale, Mickaël obtient un contrat aidé d'un an dans une association. Il s'agit d'un travail de récupération d'objets et de vêtements chez les particuliers.

Mi-2016, il s'attend à signer un deuxième contrat mais cela ne se fait pas, ce qu'il attribue à la réduction du nombre des contrats aidés annoncée à ce moment-là. Il entre dans une période de chômage qui dure environ un an. Depuis, Mickaël alterne périodes de chômage et missions d'intérim dont la durée varie entre 1 semaine et 2 mois, en tant que manutentionnaire, cariste ou préparateur de commandes.

Il qualifie son parcours de chaotique et indique avoir dû surmonter beaucoup de difficultés. Il souhaiterait exercer un emploi de cariste, idéalement en CDI ou du moins en CDD ou intérim « long » mais il accepte « ce qu'il y a ». S'il croit pouvoir retrouver un emploi régulièrement, trouver un emploi durable lui paraît difficile.

### Le besoin d'un suivi rapproché et renforcé

Mickaël est accompagné dès l'arrêt de sa scolarité par la Mission locale puis, depuis son 25ème anniversaire, uniquement par Pôle emploi. Lors de sa première inscription, la Mission locale lui versait « une petite pension » pour vivre. Depuis qu'il travaille en intérim, il reçoit un complément par Pôle emploi pour les mois incomplets.

Il a vécu une expérience d'accompagnement très positive via la Mission locale. Il a eu une première conseillère qu'il voyait régulièrement (tous les mois) et qui a progressivement voulu espacer les rendez-vous, un choix qu'il ne comprend pas. Ayant le sentiment que cet accompagnement n'allait pas lui permettre de retrouver un emploi, il demande à changer et sollicite une autre conseillère qui lui paraît particulièrement dynamique : elle « arrivait à remuer ciel et terre pour que les personnes aient un travail ». Mickaël est très satisfait de l'accompagnement proposé par cette deuxième conseillère. Les rendez-vous sont passés à nouveau à une fréquence d'une fois par mois, il a été épaulé dans les différentes démarches (valorisation des compétences et notamment l'obtention du permis) et surtout, quelques mois plus tard, la conseillère lui propose le contrat aidé dans l'association. Pour Mickaël, l'accompagnement proposé par cette conseillère a été essentiel dans son parcours : « grâce à elle j'ai pu me relever ».

En comparaison, l'accompagnement de Pôle emploi dont Mickaël bénéficie depuis un mois et demi lui paraît insuffisant. Il n'a pas encore rencontré sa nouvelle conseillère et considère que des rendez-vous au moins mensuels sont indispensables.

Au-delà du suivi, il souhaiterait plus d'explications sur l'indemnisation et le calcul des indemnités, obtenir des réponses à ses demandes ainsi que la présence du conseiller à l'entretien d'embauche. Mickaël s'interroge également sur son projet professionnel et indique que la question d'une reconversion pourrait se poser. Il pointe un besoin éventuel futur d'information sur le marché du travail, d'orientation et d'accompagnement dans cette démarche.

## Encadré 2 – Méthodologie de l'enquête qualitative

Cette enquête qualitative, réalisée par le Groupe Alpha en 2018, s'appuie sur 30 entretiens qualitatifs semi-directifs, réalisés en face à face pour une moitié et par téléphone pour l'autre. Ils ont été menés entre septembre et novembre 2018.

L'échantillon de l'enquête a été constitué à partir des répondants à une enquête quantitative menée en août et septembre 2018 auprès d'allocataires de l'Assurance chômage qui avaient travaillé au cours de leur droit au chômage, ne serait-ce que quelques heures en juin 2018<sup>9</sup>. Pour mieux connaître la situation des demandeurs d'emploi dits « récurrents », un échantillon de répondants à cette enquête ont été recontactés (avec leur accord préalable) pour des entretiens approfondis.

Sur la base des trajectoires d'activité des trois dernières années, deux types de profils ont été retenus pour être interrogés dans l'enquête qualitative (voir encadré 3 pour la construction de la typologie de parcours d'activité) :

- ▶ des personnes ayant une activité régulière tout en ayant un droit ouvert à l'Assurance chômage. En moyenne, les personnes dans ce groupe ont travaillé au moins 1 heure sur le mois en moyenne 10 mois dans les 12 derniers mois.
- ▶ des personnes ayant une activité régulière mais avec davantage de périodes sans activité<sup>10</sup>. En moyenne, les individus dans ce groupe ont travaillé au moins 1 heure sur le mois en moyenne 7 mois dans les 12 derniers mois.

Ces deux groupes regroupent une grande variété de situations en termes de fréquence et d'intensité d'activité (durée de contrats, concentration des périodes d'emploi dans le temps...) (voir *Tableau 2*).

Pour procéder à l'échantillonnage, une attention particulière a été portée à la variété des profils afin de rendre compte de l'hétérogénéité des situations. Les profils ont ainsi été diversifiés en fonction de la nature des contrats de travail (contrats inférieurs à 6 mois, contrats supérieurs à 6 mois ou à durée indéterminée, contrats en intérim) et des variables sociodémographiques suivantes : âge, sexe, diplôme, taille de l'agglomération habitée, en emploi ou non au moment de l'entretien.

*Tableau 1 - Caractéristiques de l'échantillon interrogé*

15 hommes 15 femmes	10 personnes de moins de 30 ans 14 personnes de 30 à 50 ans 6 personnes de plus de 50 ans (âge moyen : 38 ans)	9 personnes titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat 10 personnes titulaires du baccalauréat 11 personnes titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat	22 personnes vivent en milieu urbain dont 12 dans l'agglomération parisienne et 8 en milieu rural
20 personnes exercent une activité régulière 10 exercent une activité récurrente	7 personnes travaillent majoritairement en intérim 12 exercent des CDD majoritairement inférieurs à 6 mois 11 exercent des CDD majoritairement supérieurs ou égaux à 6 mois	22 personnes sont en emploi au moment de l'entretien 8 personnes ne sont pas en emploi Toutes étaient inscrites à Pôle emploi au moment de l'entretien	15 personnes ont exercé un contrat < 1 mois récemment (et 15 non) 10 personnes ont connu plusieurs périodes de chômage long (19 non, 1 non défini)

<sup>9</sup> Cette enquête quantitative a donné lieu à plusieurs études : « Les allocataires qui travaillent : qui sont-ils ? quelles sont leurs activités ? », *Eclairages*, Unédic, mars 2019. <https://www.unedic.org/publications/enquete-sur-les-allocataires-qui-travaillent-qui-sont-ils-elles-sont-leurs-activites>. « Enquête sur les allocataires qui travaillent : quelles motivations à être en emploi ? Se sentent-ils contraints ou libres de leurs choix ? », *Eclairages*, Unédic, mai 2019. <https://www.unedic.org/publications/enquete-sur-les-allocataires-qui-travaillent-quelles-motivations-etre-en-emploi-se>. « Enquête sur les allocataires qui travaillent : quel accompagnement ? », *Eclairages*, Unédic, décembre 2019. <https://www.unedic.org/publications/enquete-sur-les-allocataires-qui-travaillent-quel-accompagnement>.

<sup>10</sup> Dans la suite de la note, on qualifie cette catégorie « d'activité récurrente ».

### **Encadré 3 – Typologie des parcours d'activité ayant servi à la construction de l'échantillon de l'enquête qualitative**

La construction de l'échantillon de l'étude se base sur une typologie des parcours d'activité des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Cette typologie a été réalisée dans le but d'identifier les demandeurs d'emploi en situation de récurrence au chômage, dénommés « récurrents » dans l'étude. Pour y parvenir, les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ont été classés en fonction de leur parcours professionnel depuis leur inscription.

La notion de « récurrence » doit être appréhendée dans le cadre de l'analyse d'une trajectoire professionnelle, c'est pourquoi une méthode statistique permettant de comparer et regrouper ces trajectoires en fonction de leur similarité a été retenue. Cette méthode statistique permet de prendre en compte la durée des périodes d'emploi mais aussi leur temporalité (i.e. si les périodes d'emploi sont plus ou moins concentrées dans le temps). Une seconde typologie, complémentaire à la première, permet de prendre en compte la durée des contrats lors des périodes d'emploi.

#### **Champ de la typologie**

Les trajectoires d'emploi sont construites à partir du Fichier National des Allocataires (Pôle emploi/Unédic). Ce fichier contient des informations exhaustives sur l'inscription, l'indemnisation et le parcours d'emploi des personnes inscrites à Pôle emploi depuis le milieu des années 90.

Le champ retenu correspond à tous les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 30 septembre 2017, en dehors de certaines catégories relevant de problématiques d'accompagnement spécifiques (individus bénéficiant de la dispense de recherche d'emploi et allocataires intermittents du spectacle), ainsi que des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis peu de temps. Ce champ recouvre environ 83% de l'ensemble des demandeurs d'emploi en fin de mois, soit environ 5,5 millions de personnes.

La typologie a été réalisée à partir d'un échantillon de 15 000 demandeurs d'emploi représentatif de la population décrite ci-dessus.

#### **Méthodologie**

Les deux typologies sont construites à partir des trajectoires d'emploi entre septembre 2014 et septembre 2017. La méthodologie employée est similaire à celle des travaux de Gonthier et Vinceneux portant sur l'activité réduite<sup>11</sup>.

Cette construction se fait en trois temps.

Dans un premier temps, on construit des trajectoires mensuelles d'emploi pour chaque individu. A chaque mois correspond un état particulier pour chaque demandeur d'emploi en fonction de sa situation d'emploi. Ainsi, chaque demandeur d'emploi est défini par une trajectoire de 37 états mensuels successifs allant de septembre 2014 à septembre 2017 (37 mois). Les états possibles dans lesquels un demandeur d'emploi peut se trouver sont définis ci-dessous.

Dans un deuxième temps, on compare chacune des trajectoires individuelles avec les trajectoires de tous les autres individus de l'échantillon. La comparaison est réalisée à partir d'un algorithme appelé Optimal Matching qui permet de calculer la similarité entre deux trajectoires<sup>12</sup>. En appliquant cet algorithme et en comparant toutes les trajectoires deux à deux, on peut dès lors connaître la similarité entre la trajectoire d'emploi d'un individu à celle de tous les autres individus de l'échantillon.

<sup>11</sup> Gonthier P., Vinceneux K. (2017), « Des demandeurs d'emploi qui travaillent ? Les 7 visages de l'activité réduite », *Document d'études*, numéro 212, DARES.

<sup>12</sup> L'ensemble des calculs ont été réalisés à partir du logiciel R et du package TraMineR : Gabadinho, A., G. Ritschard, N.S. Müller and M. Studer (2011). « Analyzing and Visualizing State Se-quences in R with TraMineR. » *Journal of Statistical Software*, 40(4), 1–37.

## Suite Encadré 3

Dans un dernier temps, on regroupe les demandeurs d'emploi dans différents groupes en fonction de la similarité de leur trajectoire d'emploi, à l'aide d'un algorithme de classification appelé classification ascendante hiérarchique. Cet algorithme permet de regrouper les personnes ayant des trajectoires similaires. On obtient ainsi plusieurs groupes dans lesquels les personnes ont des trajectoires d'emploi proches en termes de fréquence de retour à l'emploi et de temporalité. Pour illustrer ce point, cette méthode peut ainsi distinguer deux demandeurs d'emploi ayant travaillé 1 an sur la période observée, l'un avec un seul contrat durant 1 an, l'autre avec deux contrats de 6 mois et une période non travaillée de 6 mois entre les deux contrats.

### Construction des trajectoires d'emploi

Les trajectoires d'emploi sont construites comme une succession de situations mensuelles entre septembre 2014 et septembre 2017, définies ci-dessous.

Une première trajectoire d'emploi est construite en croisant la présence d'une activité sur un mois donné avec la présence ou non d'un droit ouvert en fin de mois. Ainsi, pour chaque mois, les personnes peuvent se trouver dans l'une des 6 situations suivantes :

- ▶ indemnisable à l'Assurance chômage et a travaillé au cours du mois
- ▶ indemnisable à l'Assurance chômage et n'a pas travaillé au cours du mois
- ▶ indemnisable hors Assurance chômage (ASS, RFPE...)
- ▶ inscrite sans droit ouvert et a travaillé au cours du mois
- ▶ inscrite sans droit ouvert et n'a pas travaillé au cours du mois
- ▶ non inscrite à Pôle emploi

Une seconde trajectoire d'emploi est construite en fonction de la durée des contrats lorsque la personne travaille. Pour chaque mois de cette seconde trajectoire d'emploi, les personnes peuvent se trouver dans l'une des 6 situations suivantes :

- ▶ aucune activité dans le mois
- ▶ activité sur un ou des contrats d'une durée inférieure à 1 mois
- ▶ activité avec au moins un contrat d'une durée comprise entre 1 et 6 mois
- ▶ activité avec au moins un contrat d'une durée supérieure ou égale à 6 mois ou d'une durée indéterminée
- ▶ activité sans information sur la durée du ou des contrats<sup>13</sup>
- ▶ non inscrite à Pôle emploi

Lorsqu'une personne a exercé plusieurs contrats de travail sur un même mois avec des durées différentes, on retient le contrat dont la durée est la plus longue.

### Résultats de la typologie

Concernant les trajectoires d'emploi croisant activité et statut d'indemnisation, on obtient 2 groupes et 6 sous-groupes après application de la méthode décrite ci-dessus (*Graphique 1*). De même, concernant les trajectoires d'emploi croisant activité et durée des contrats, on obtient 3 groupes et 7 sous-groupes (*Graphique 2*).

<sup>13</sup> Cela correspond aux cas pour lesquels aucun contrat n'est remonté dans le FNA lors d'un mois où l'allocataire indique avoir travaillé. Il s'agit principalement de contrats de plus d'un mois (dont seul le bulletin de salaire est fourni à Pôle emploi) ou d'activité non salariée. Dans la suite de l'analyse, ces cas sont regroupés dans la catégorie des contrats d'une durée supérieure ou égale à 6 mois ou d'une durée indéterminée. Pour une analyse détaillée de ces cas, se référer au développement relatif aux contrats de moins d'un mois et aux allocataires qui travaillent dans le rapport sur les perspectives financières de l'Assurance chômage de 2018 : <https://www.unedic.org/sites/default/files/2018-06/Perspectives%20financie%CC%80res%20de%20%27Assurance%20cho%CC%82mage%202018-2021%20-%20Une%CC%81dic%20-%20juin%202018.pdf>

## Suite et fin Encadré 3

### Création de l'échantillon à partir de la typologie

L'échantillon retenu pour l'étude qualitative a été constitué à partir des répondants à l'enquête « Les allocataires qui travaillent ». Il a été constitué en deux temps :

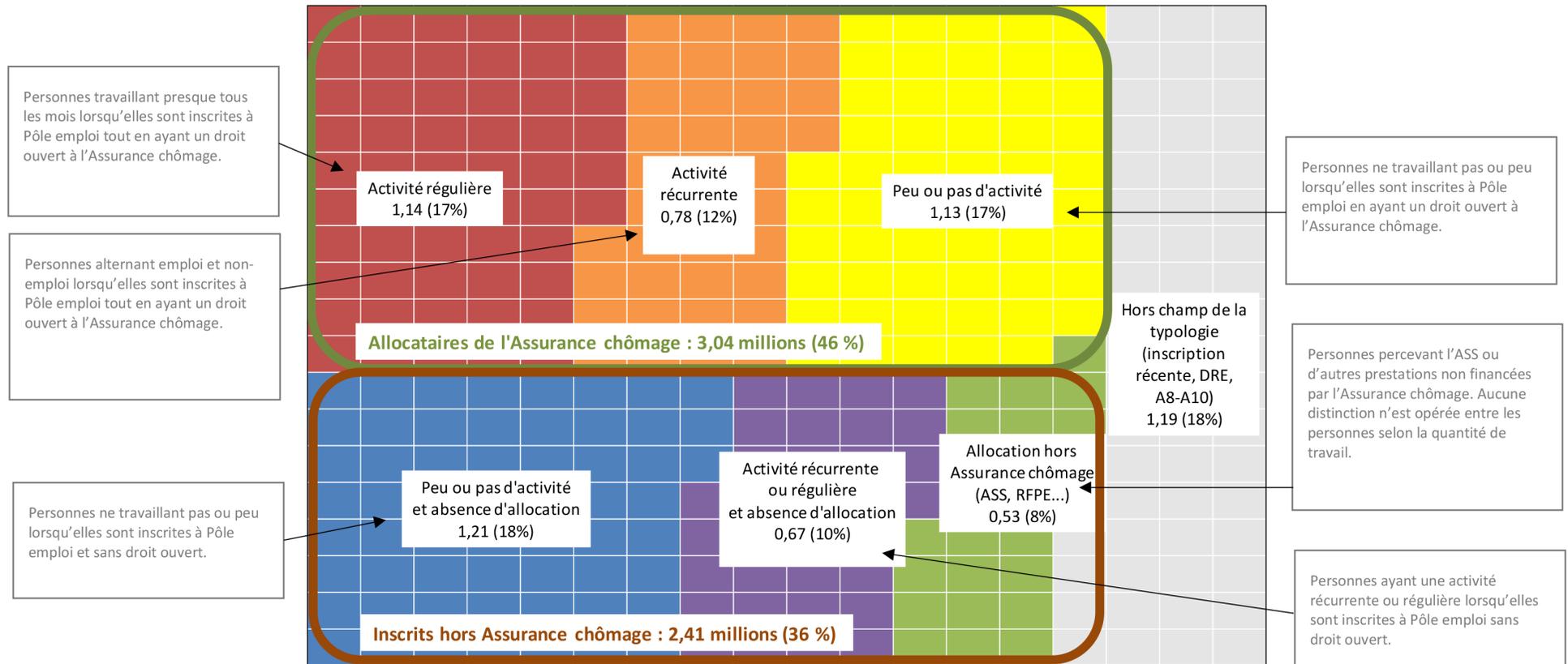
- ▶ dans un premier temps, les enquêtés ayant un profil de récurrence au chômage, dit « récurrent » ont été identifiés. Pour ce faire, la première typologie (croisant activité et type d'allocation, voir *Graphique 1*) est affectée aux répondants de l'enquête ayant accepté d'être recontactés et ceux apparentés aux catégories « Activité régulière – Allocataires de l'Assurance chômage » ou « Activité récurrente – Allocataires de l'Assurance chômage » sont retenus.
- ▶ dans un second temps, un échantillon d'individus est tiré à partir de la base construite ci-dessus, en diversifiant les profils en fonction de variables sociodémographiques (voir *Annexe 2*) et selon la seconde typologie définie (croisant les périodes d'activité avec la durée des contrats, voir *Graphique 3*).

La première étape est résumée dans le *Graphique 3*.

Pour appliquer la typologie aux individus de l'enquête « Les allocataires qui travaillent », la même méthode que celle employée pour la créer a été utilisée. Ainsi, la similarité entre la trajectoire d'emploi de chaque enquêté et celle de l'ensemble des personnes issues de l'échantillon, mesurée par l'algorithme de l'optimal matching, est calculée. L'enquêté est ensuite assigné au groupe de l'échantillon ayant servi à créer la typologie et dont la trajectoire est la plus similaire. La période d'observation des deux échantillons diffère toutefois : la trajectoire d'emploi des enquêtés est construite à partir des situations mensuelles observées entre juin 2016 et juin 2018 tandis que, pour les personnes ayant servi à construire la typologie, elle l'est à partir des situations mensuelles observées entre septembre 2014 et septembre 2017.

Le *Tableau 2* indique les caractéristiques des répondants à l'enquête « Les allocataires qui travaillent » en fonction de la typologie croisant activité et statut d'indemnisation.

Graphique 1 - Résultat de la typologie croisant activité et régime d'indemnisation (effectifs en millions)



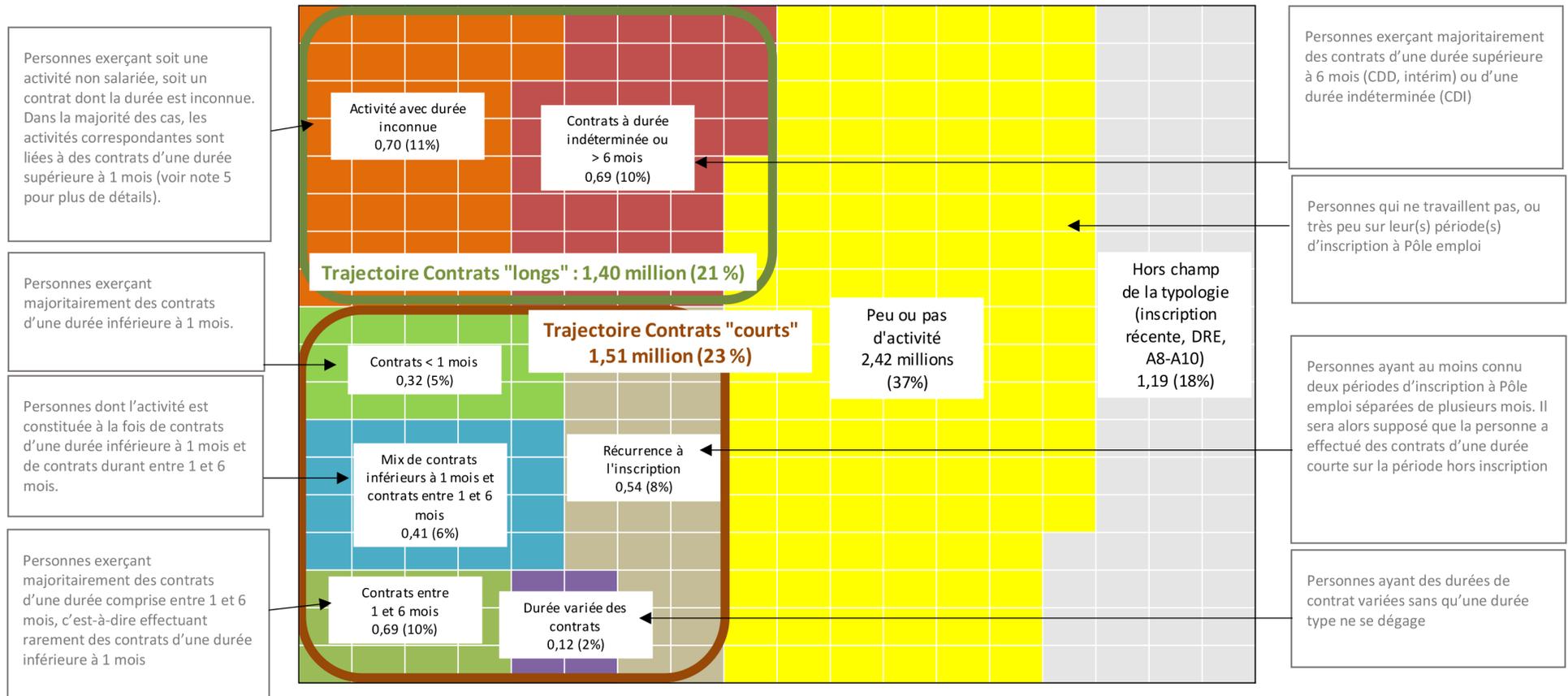
**Note :** un rectangle représente 200 000 personnes.

**Source :** Fichier national des allocataires (Unédic/Pôle emploi), échantillon de 15 000 demandeurs d'emploi, Unédic.

**Champ :** inscrits à Pôle emploi au 30 septembre 2017 hors DRE, annexes 8 et 10 et personnes non inscrites en continu depuis le 31 juillet 2017 et non inscrites au moins 6 mois entre septembre 2014 et septembre 2017.

**Lecture :** parmi les inscrits à Pôle emploi au 30 septembre 2017, 17 %, soit 1,14 million de personnes, ont exercé, sur la période du 30 septembre 2014 au 30 septembre 2017, une activité régulière tout en ayant un droit ouvert à l'Assurance chômage sur les périodes où ils sont inscrits à Pôle emploi.

Graphique 2 - Résultat de la typologie croisant activité et durée des contrats (effectifs en millions)



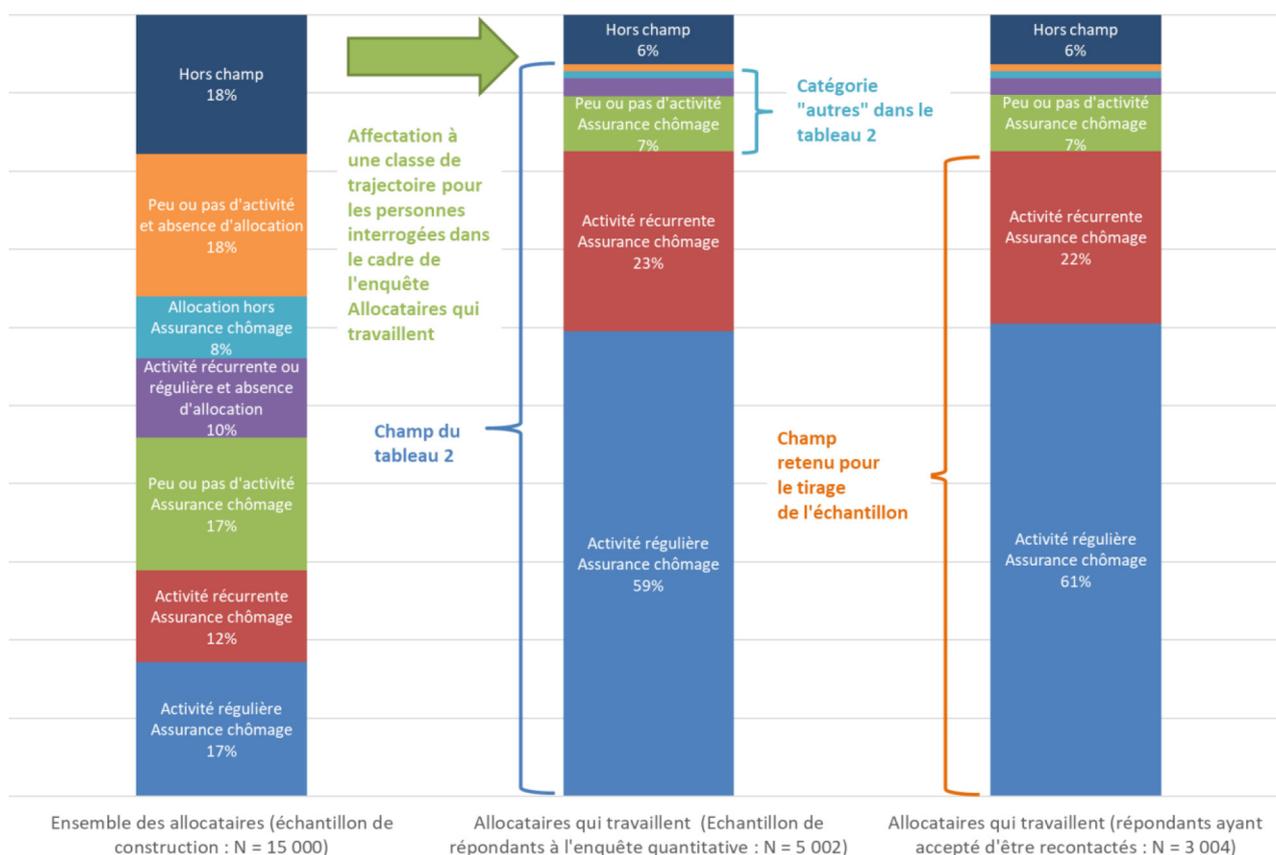
**Note :** un rectangle représente 200 000 personnes.

**Source :** Fichier national des allocataires (Unédic/Pôle emploi), échantillon de 15 000 demandeurs d'emploi, Unédic.

**Champ :** inscrits à Pôle emploi au 30 septembre 2017 hors DRE, annexes 8 et 10 et personnes non inscrites en continu depuis le 31 juillet 2017 et non inscrites au moins 6 mois, entre septembre 2014 et septembre 2017.

**Lecture :** parmi les inscrits à Pôle emploi au 30 septembre 2017, 5 %, soit 320 000 personnes, ont exercé majoritairement des contrats d'une durée inférieure à 1 mois sur la période du 30 septembre 2014 au 30 septembre 2017, lorsqu'ils ont travaillé tout en étant inscrits à Pôle emploi

Graphique 3 - Champ retenu pour la création de l'échantillon de l'enquête qualitative



Source : enquête 2018 « Les allocataires qui travaillent », Unédic ; Fichier national des allocataires (Unédic/Pôle emploi).

**Champ** : échantillon de construction de la typologie : inscrits à Pôle emploi au 30 septembre 2017 hors DRE, annexes 8 et 10, personnes non inscrites en continu depuis le 31 juillet 2017 et personnes non inscrites au moins 6 mois entre septembre 2014 et septembre 2017. Enquête « Les allocataires qui travaillent » : ensemble des allocataires de l'enquête (5 002 répondants).

**Lecture** : parmi les inscrits à Pôle emploi au 30 septembre 2017, 17 %, soit 1,14 million de personnes, ont une activité régulière ainsi qu'un droit ouvert à l'Assurance chômage lorsqu'ils travaillent tout en étant inscrits à Pôle emploi sur une période allant de septembre 2014 à septembre 2017. Parmi les répondants à l'enquête Les allocataires qui travaillent, 59 % ont une activité régulière ainsi qu'un droit ouvert à l'Assurance chômage lorsqu'ils sont inscrits à Pôle emploi sur une période allant de juin 2016 à juin 2018. Parmi les répondants à l'enquête « Les allocataires qui travaillent » et qui ont accepté d'être recontactés, 61 % ont une activité régulière ainsi qu'un droit ouvert à l'Assurance chômage lorsqu'ils sont inscrits à Pôle emploi sur une période allant de juin 2016 à juin 2018.

Tableau 2 - Profil des allocataires qui travaillent en juin 2018 en fonction de leur trajectoire d'activité

Champ	Variable	Allocataires qui travaillent	Typologie		
			Activité régulière	Activité récurrente	Autres
<b>Répartition</b>		100%	63%	25%	12%
<b>Sexe</b>	Femmes	46%	44%	50%	48%
	Hommes	54%	56%	50%	52%
<b>Âge au 30 juin 2018</b>	Moins de 30 ans	23%	20%	27%	31%
	30 à 49 ans	52%	51%	54%	50%
	50 ans et plus	25%	29%	19%	18%
<b>Diplôme</b>	Inférieur au bac	54%	54%	55%	51%
	Bac à bac + 2	33%	33%	32%	37%
	Bac + 3 ou plus	12%	12%	12%	12%
<b>Taille d'unité urbaine</b>	Moins de 2 000 habitants	23%	24%	22%	21%
	De 2 000 à moins de 20 000 habitants	19%	19%	20%	19%
	De 20 000 à moins de 100 000 habitants	15%	15%	16%	14%
	De 100 000 à moins de 2 000 000 habitants	31%	31%	30%	35%
	Agglomération parisienne	11%	10%	12%	11%
<b>Statut familial</b>	Couple avec enfants(s)	36%	36%	36%	32%
	Couple sans enfant	21%	22%	18%	19%
	Famille monoparentale	11%	11%	12%	11%
	Ménage seur	32%	30%	34%	38%
<b>Salaires journalier de référence mensualisé (= SJRx30,4)</b>	Inférieur à 1 400 €	29%	30%	24%	30%
	de 1 400 à moins de 2 000 €	39%	38%	42%	40%
	de 2 000 à moins de 2 600 €	14%	14%	14%	13%
	2 600 € ou plus	11%	12%	10%	10%
<b>Fréquence de l'activité pendant les périodes d'inscription</b>	Durée moyenne de la dernière période d'inscription (en mois)	34	38	31	20
	Nombre de périodes d'emploi en continu tout en étant inscrit dans les 3 dernières années	2,4	2,3	3	1,8
	Durée moyenne des périodes d'emploi en continu tout en étant inscrit dans les 3 dernières années (en mois)	11,0	14,5	5,7	3,1
<b>Type de parcours selon la typologie croisant activité et durée des contrats (voir Graphique 3)</b>	Peu ou pas d'activité	8%	0%	8%	50%
	Contrat d'une durée inférieure à 1 mois	17%	19%	15%	6%
	Contrat entre 1 et 6 mois (mix de contrats inférieurs à 1 mois et contrats entre 1 et 6 mois + contrats entre 1 et 6 mois)	25%	25%	34%	7%
	Contrats «longs» (activité avec durée inconnue + contrats à durée indéterminée ou supérieure à 6 mois)	43%	56%	27%	13%
	Autres (durée variée des contrats, récurrence à l'inscription)	7%	0%	17%	25%

Sources : enquête 2018 « Les allocataires qui travaillent », Unédic ; Fichier national des allocataires (Unédic/Pôle emploi).

Champs : ensemble des allocataires de l'enquête hors DRE, annexes 8 et 10, personnes non inscrites en continu depuis le 30 juillet 2018 et personnes non inscrites au moins 6 mois entre juin 2016 et juin 2018 (4 685 répondants).

Lecture : parmi les allocataires qui travaillent en juin 2018 (hors DRE, annexes 8 et 10 et avec une ancienneté minimale), 63 % ont un profil dit « Activité régulière », c'est-à-dire qu'ils travaillent presque tous les mois lorsqu'ils sont inscrits à Pôle emploi tout en ayant un droit ouvert à l'Assurance chômage entre juin 2016 et juin 2018. Parmi eux, 44 % sont des hommes.



**PARCOURS PROFESSIONNELS  
DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN  
SITUATION DE RÉCURRENCE  
AU CHÔMAGE :**  
vécu et besoins d'accompagnement

Avril 2020

Directeur de publication : Pierre CAVARD

**Unédic**

4, rue Traversière – 75012 Paris

Tél. : 01 44 87 64 00

[www.unedic.fr](http://www.unedic.fr) – [@unedic](https://twitter.com/unedic) – LinkedIn 